

CONSEIL D'ADJOINTS

Du 5/11/2018

18h30

Présents : MME AZNAR, M. BROTTE, MME CHAPUS, MME GAUQUELIN, M. GILLE, MME ROTHEA,

Absent : M. BUGNET

1° URBANISME

Anneau historique :

Retour sur la programmation proposée par l'OPAC et Habitat et Humanisme.

Programmation prévisionnelle :

- 54 logts dont 40 LLS et 14 logements en accession (dont 8 en acc sociale).
- Un minimum de 80 places (dont 65 en sous-sol).

Différentes propositions soumises à arbitrage :

- Coordination de l'opération de l'OPAC sous forme de maîtrise d'ouvrage déléguée par la commune de Millery et Habitat et Humanisme. Pour le compte de la commune : réalisation d'un parking public et création d'une salle mutualisée.

Arbitrage : accord

- Conformément aux derniers arbitrages du CA, proposition faite à l'opac de conserver jouissance communale de la « salle d'animation » en rdc de la maison st jean, avec adjonction du « vestibule » et espace sanitaires. Impossibilité de conserver l'ancienne écurie, réservée pour être le garage à vélo de l'opération. Arbitrer si aménagement complet par l'opac ou juste livraison « clos couvert » ?

Arbitrage : livraison complète pourrait être privilégiée, sous toutes réserve des scénarios des chiffrages et échéanciers de paiement (lisser les opérations pour ne pas grever budget d'inv).

- Stationnement : confirmer opportunité de réserver des places de parking en sous-sol pour les besoins de la mairie et/ou pour les besoins des stationnements supplémentaires pour des riverains intéressés. L'OPAC confirme une « marge » de capacité de stationnement sous l'assiette de l'opération (sans s'insérer sous le domaine public) de 4 à 5 places supplémentaires possibles. Et sinon, prévoir déclassement/reclassement du parking public en cas d'extension de la nappe en sous-sol.

Arbitrage : Proposition de prioriser l'aménagement de parkings publics de proximité (cf. projets ER PLU) et laisser davantage de latitudes quant aux partis pris d'aménagement du parking de surface

- Proposition de « halle couverte ouverte », espace modulable, sur l'emprise de l'ancienne école. Confirmer la typologie souhaitée

Arbitrage : Accord de principe sur commerce, mais avec programmation de type « commerce et R+1 de logement » à privilégier pour rester dans la physionomie du bourg.

Modification du PLU :

Dans le prolongement de la dernière commission aménagement et cadre de vie : préciser certains arbitrages (notamment concernant les contours des ER et contours du sous-secteur centralité).

Principales conclusions :

Pour les ER

- Extension future restaurant scolaire ? Argumentaire à construire, peut-être trop prématuré. Privilégier « gel » par EBC ou espace végétalisé à préserver à proximité ?
- Salle polyvalente : réservation d'une partie des parcelles riveraines pour équipement ou espace public ?
- Parcelle angle rue chaude / rue centrale : ER impose à la commune de disposer des capacités d'acquisition nécessaires, en cas de mise en demeure d'acquiescer (qui s'applique à l'intégralité de la parcelle, y compris bâtiment). Proposer un EBC ou espace vert à préserver pour assurer la non division de la parcelle d'ici à la réalisation du projet par la commune ?
- Validation des ER pour stationnements publics.
- Sous-secteur pour conserver typologies de clôtures. Discussion à avoir sur Bourchanin / Mestre et Nemos
- Caserne : proposer un sous zonage pour équipement public. Prévoir que ce zonage soit suffisamment large pour intégrer le stationnement. Mme le Maire en profite pour indiquer que le Général Delaigue est disposé à reprendre les discussions sur ce site et ses modalités de cession. Intégrer un ER complémentaire (ou dans le sous zonage ?) pour équipement sportif (type citystade ?) Réinterroger la trame de voies de desserte piétonne.
- Stationnement : pré accord pour discuter une homogénéité des règles + imposer une place par tranche de 50 m² de sdp engagées. Plafond à discuter.
- Interroger les dispositions de l'OAP Côte Marquis, sous toutes réserve des compléments juridiques.
- Modulo alignement en zone UA

Dossier Boulieu :

Réception d'une première faisabilité très dense sur cette parcelle (58 logements sur 7 000 m²)

Avis défavorable. Rencontre avec l'opérateur à programmer.

Habitat :

Appel à manifestation auprès des communes de la CCVG pour une mission de « balade thermographique » (prise en charge par le SOL). Principe : déambulation organisée par l'association HESPUL avec des riverains sur certaines rues, prise de photos thermiques des bâtiments, et possibilité pour les propriétaires de venir récupérer les clichés (clichés non diffusés à d'autres personnes) avec sensibilisation sur les dispositifs existants.

Arbitrage : accord du CA.

2° BATIMENTS ET VOIRIE / EV

Ecole provisoire :

Suite à donner à proposition de gazon synthétique sur l'espace vert situé le long du bungalow accolé à la véranda : arbitrer entre prestation externe ou gestion par les services (coût similaire)

Arbitrage : refus / prix trop important pour installation provisoire.

3° EQUIPEMENTS ET TRAVAUX

Caserne

Retour sur les échanges entre le Général Delaigue et M. PFEFFER.

Rdv à organiser pour stabiliser les termes de l'accord.

4° VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION

Nettoyage de printemps :

Planification du nettoyage

Arbitrage : date du 30 mars 2019

Vœux du Maire :

Confirmer modalités d'organisation.

Dissociation pose de la première pierre et vœux du maire.

Arbitrage : prévoir intervention avec l'appui des adjoints / prévoir une discussion dynamique.

Marquage :

Un nouvel évènement de randonnée ce we (gym volontaire de Montagny) qui s'est traduit par un nouvel usage inapproprié de peintures. Entériner un cadre de « bonne pratique » ?

Arbitrage : Courrier à la mairie de Grigny en intégrant les communes participantes.

Copie à toutes les mairies exigeant un nettoyage.

+ Courrier à la GV de Montagny

+ courrier à la Préfecture d'appel à la vigilance sur l'organisation de ces manifestations

Garde champêtre

Départ potentiel (en intégrant solde de congés) le **6 juin 2019**.

Arbitrage : lisser départ jusqu'à la rentrée 2019. Confirmer opportunité du tuilage

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Affaires scolaires

Déplacement COPIL PEDT au **4/12**. Fixation du cadre du prochain PEDT, modalités de concertation et acteurs mobilisés.

Journées du numérique : des retours très positifs, une bonne implication collective et fréquentation très intéressante des différents ateliers (notamment sur la réalité virtuelle). Des regrets sur la faible fréquentation de la conférence. Réinterroger la prochaine date de l'évènement (en plein pont de novembre).

Prévoir des lettres de remerciement pour l'organisation (partenaires et intervenants).

AGENDA DE MME LE MAIRE ET DE MMES ET MM. LES ADJOINTS

Mardi 6 novembre :

- 9h : réunion avec les EPCI du Rhône sur le dispositif paragrêle
- 16h : CCVG : commission finances DOB
- 18h : conseil d'école élémentaire
- 19h : commission équipements publics, attribution marchés de travaux

Mercredi 7 novembre :

- 18h30 : commission communication
- 20h : réunion téléthon
- 20h : réunion publique rue chaude

Jeudi 8 novembre :

- 20h : réunion publique barrages écrêteurs / Briscope

Vendredi 9 novembre :

- 12h : visite usine paprec / valorisation recyclage des déchets avec le SITOM

Mardi 13 novembre :

- Matin : ateliers du foncier / SMAGGA
- 18h : commission aménagement

Mercredi 14 novembre :

- 12h30 : déjeuner au restaurant scolaire

Vendredi 16 novembre :

- 10h : opération pose de la première pierre / gare de brignais

Prochain CA : lundi 19 novembre 18h30

Le maire,

 

Françoise GAUQUELIN